

Trousse d'informations

Compétition Invitation Montréal Synchro 2025

**Présentée par
Club Montréal Synchro**



Montréal 

Bienvenue! Le club Montréal Synchro est heureux de vous accueillir à la compétition Invitation Montréal Synchro 2025.

Née de la détermination de Karine Doré et de Nathalie Lagrange, cette compétition a rassemblé, au fil des années, un fort calibre de nageuses, nageurs et équipes heureuses de venir se dépasser dans une compétition cordiale, tout en restant rigoureuse. Plusieurs sont venus s’y préparer aux grandes compétitions de fin d’année tandis que les équipes participatives y sont de plus en plus nombreuses pour profiter d’une occasion unique de démontrer les fruits de leurs efforts.

Dans cette trousse, vous trouverez toutes les informations nécessaires à la préparation de cette compétition.

Au plaisir de vous y voir!

Invitation Montréal Synchro

Dates	12-13 avril 2025
Lieu et adresse	Piscine Pierre-Lorange 1870 rue Davidson, Montréal, Québec, H1W 2Y6 Piscine Pierre-Lorange
Personne-ressource	Sophie Constant, Gérante Invitation Montréal 2025, invitation.montrealsynchro@gmail.com
Communications	Toutes les informations se trouvent sur la page du club à l'adresse suivante : Montreal Synchro/ Invitation
Lien Google Drive	Suite aux inscriptions, chaque club participant à l'événement recevra par courriel un lien Google Drive personnalisé où seront déposés les différents fichiers demandés. Le lien sera transmis à l'adresse courriel utilisée pour le compte associé au système d'inscriptions.
Contenu	<u>Programmes visés</u> Régional 8-10 ans, 11-12 ans et 13-17 ans Provincial 9-10 ans, 11-12 ans, Jeunesse et Junior <u>Épreuves offertes</u> Solo, duo et Équipe
Réglementation	Les <u>règlements provinciaux</u> de NAQ sont appliqués, sauf pour les amendements suivants, accordés par la fédération(NAQ) pour cette compétition: <ul style="list-style-type: none"> • Aucune révision technique pour le réseau régional, ainsi que pour la catégorie 9-10 ans du réseau provincial. Pour les autres catégories, un maximum de 3 minutes est octroyé pour les révisions techniques. En l'absence de consensus après ce délai, la décision sera en faveur de l'athlète. • Aucun protêt ne sera autorisé pendant cette compétition.
Récompenses	Cérémonie de médailles Médailles ou rubans pour les positions 1re -6e place.
Officiel-les	Chaque club doit fournir le nombre d'officiel-les certifié-es selon la réglementation en vigueur (<u>manuel des règlements 4.5.1</u>), sauf amendement suivant: frais de pénalité de 50\$ pour le club ne pouvant pas fournir d'officiel. L'officiel doit être disponible toute la journée. Veuillez utiliser l'onglet prévu à cet effet dans le fichier d'inscription au plus tard le 14 mars 2025.
Entraîneur-es	Les entraîneur-es admissibles lors de cet événement doivent détenir la formation requise selon le tableau des formations indiqué dans la Politique de formation et certification des entraîneur-es en vigueur (minimalement compétition-introduction modules 1 à 8). Ils/elles doivent être affilié-es au sein de NAQ (et détenir tous les prérequis en règle et valides). Les entraîneur-es doivent être dûment indiqué-es dans le formulaire d'inscription afin d'avoir accès à l'événement.

Inscription

Date limite des inscriptions	Le vendredi 14 mars 2024 à 16h
Mode d'inscription	Lien de connexion à la plateforme d'inscription remis par courriel ou disponible sur le site du club Montréal Synchro : Montreal Synchro/Invitation Ouverture des inscriptions : 25 février 2025
Frais d'inscriptions	Frais d'athlètes (provincial).....25\$ par athlète Frais d'athlètes (régional).....20\$ par athlète Frais de club.....65\$ Solo.....45\$ par entrée Duo / Duo mixte.....55\$ par entrée Trio.....70\$ par entrée Équipe.....120\$ par entrée La facturation sera émise à la suite de la tenue de l'événement.
Forfaits et substituts	Après la période de validation des inscriptions, les forfaits (scratches) devront être soumis par courriel à invitation.montrealsynchro@gmail.com Après la parution des ordres de passage, les forfaits (scratches) devront être indiqués le matin de l'événement à la table des arbitres. Les substituts pourront être indiqués soit à l'inscription, soit sur une feuille à compléter à la table des arbitres pendant l'événement.
Remboursements	Les frais d'inscription des athlètes aux compétitions sont non remboursables et non transférables, à l'exception des cas des athlètes pouvant être justifiés par un billet médical. Dans ce cas, les frais d'épreuves, seulement, seront crédités.
Inscriptions tardives	Après la date limite, les demandes de modification doivent obligatoirement être transmises par courriel à invitation.montrealsynchro@gmail.com et seront assujetties à des pénalités de retard de 15\$ par athlète / par épreuve (max 120\$)

**FICHIERS
MUSICAUX**

Date limite de transmission	24 mars 2025 à 16 h. Des frais supplémentaires de 25 \$ seront appliqués pour toute musique transmise en retard .
Mode de transmission	Lien Google Drive (voir les détails à ce sujet dans la première section de ce document). Veuillez avoir en main sur place une clé USB contenant toutes vos musiques de routines comme copie de sûreté.
Format et nomenclature	Selon l'annexe 4 du <u>manuel des règlements de NAQ</u> .

**CARTES DE
DÉCLARATION**

Date limite de transmission	Les cartes de déclaration de toutes les épreuves devront être complètement téléchargées dans le Lien Google Drive avant le 4 avril 2025 à 16 h. Prendre note que nous ne relancerons pas les clubs concernant l'envoi de leurs cartes. Les cartes de déclaration seront importées dans le système de pointage et considérées comme définitives le 25 mars 2025. Des frais supplémentaires de 25 \$ seront appliqués pour tout fichier transmis en retard.
Format	Les cartes de déclaration doivent être produites avec le système ISS.
Mode de transmission	Lien Google Drive (voir les détails à ce sujet dans la première section de ce document).
Nomenclature	Selon l'annexe 4 du <u>manuel des règlements de NAQ</u> .

ÉCHÉANCIER

25 FÉVRIER 2025	OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
14 MARS 16h	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
14 MARS 16h	DATE LIMITE POUR SOUMETTRE LE NOM DE L'OFFICIEL-LE POUR VOTRE CLUB
17 au 20 MARS	PÉRIODE DE VALIDATION DES INSCRIPTIONS
24 MARS 16 h	DATE TRANSMISSION DES MUSIQUES ET DES CARTES DE DÉCLARATION

**INFORMATIONS
SUPPLÉMENTAIRES**

<p>Piscine La piscine de compétition est un bassin de 25m x 6 couloirs. Profondeur de 1.2m à 3.8m. La partie peu profonde débute à 12 mètres du plot de départ.</p>
<p>Estrade: Capacité de 250 places. L'accès aux estrades se fait par le biais de l'entrée.</p>
<p>Cantine :Une cantine sera disponible pour la durée de l'événement.</p>
<p>NOTES DU CLUB HÔTE : Gélatine dans les endroits indiqués seulement.</p>
<p>Stationnement : Places de stationnement limitées. Prévoyez du temps pour la recherche d'un espace de stationnement dans les rues adjacentes.</p>
<p>Hôtels à proximité:</p> <ul style="list-style-type: none">● QUALITY HOTEL 8100 Avenue Neuville Anjou, Québec, H1J 2T2 (514) 493-6363 hoteluniverselmontreal.com● HOTEL AUBERGE UNIVERSEL 5000, Sherbrooke Street East Montreal, Quebec, H1N 1A1 (514) 253-3365 auberge-universel.com HOTEL AUBERGE ROYAL● VERSAILLES 7200, Sherbrooke Street East Montréal, Québec, H1N 1E7 (514) 256-1613 royalversailles.com

Merci au commanditaire :
Ville de Montréal

Au plaisir de vous y voir !